

OUVERT
A TOUS!

Intervention Christian Faliu
UNSFA95/ADIAexperts

#accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

Accessibilité PMR en ERP

UNSFA & ADIA Experts
Méthodologie et réseau
Retours d'expériences

*Un thème central développé dans le
processus de conception
Le confort architectural
Réunion Architecture février 2014
Groupes de travail depuis 2006*

**Syndicat
de l'Architecture**

EMMANUELLE COLBOC
ARCHITECTE D.P.L.

RAPPORT SUR L'IMPACT DES RÈGLES ACCESSIBILITÉ
DANS LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS NEUFS

A l'attention de la :

Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature
Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages

Sous-direction de la qualité et du développement durable dans la construction

Juin 2012



Extrait du livre « La formation Paysages de Raymond Depardon »

**HANDICAPES
ou
PMR**

Personnes à Mobilité Réduite



**L'HANDICAP A L'AUTONOMIE
L'EGALITE DES DROITS ET DES CHANCES**

UNSFA 29, Bld Raspail 75007 - Auteur:
Jean-Michel DRESSE
dresse.archi@orange.fr

1

#accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

04/02/14



UNSFA 95

contact@unsfa95.eu

UNSFA & ADIA Experts

Deux sessions de formation de deux jours juillet et septembre 2015
Conception PMR et mise au normes ERP
20 professionnels formés dans le val d'Oise

Pour cela, une convention de partenariat a été signée entre l'UNAPL et l'UNSFA qui s'engage au travers de l'Association d'Experts Immobiliers Architectes (ADIA), dont elle est cofondatrice et adhérente.

Cette convention permet : **Convention de partenariat UNSFA / UNAPL**

- d'orienter les entreprises libérales du champ de l'UNAPL, devant se mettre en conformité avec la loi de 2005, vers l'UNSFA au travers de son partenaire ADIA. Les entreprises libérales étant libres de recourir ou non à l'ADIA ;

Gestion des dossiers ADIA Experts

- de faire bénéficier ces entreprises libérales d'une réduction sur le coût, librement consenti entre les contractants, d'un diagnostic complété d'études et de suivi de travaux.

Les entreprises libérales restent libres de contracter avec le ou les prestataires de leur choix pour la réalisation des travaux.

Au-delà, l'UNAPL souhaite étendre ce partenariat à toutes les professions du secteur des techniques et du cadre de vie (économistes de la construction, géomètres experts, ingénieurs) afin qu'elles puissent naturellement travailler en réseau, entre professionnels libéraux.



UNSFA 95

contact@unsfa95.eu



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

Méthodologie et réseau

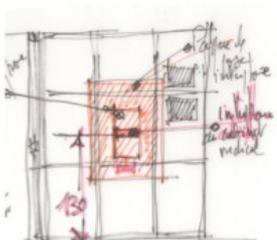
Le diagnostic
Les dérogations
Autonomie ERP

Le diagnostic
Les dérogations
La maîtrise d'œuvre

Le contrôle du diagnostic existant.
Le contrôle des demandes de dérogation
La maîtrise d'œuvre

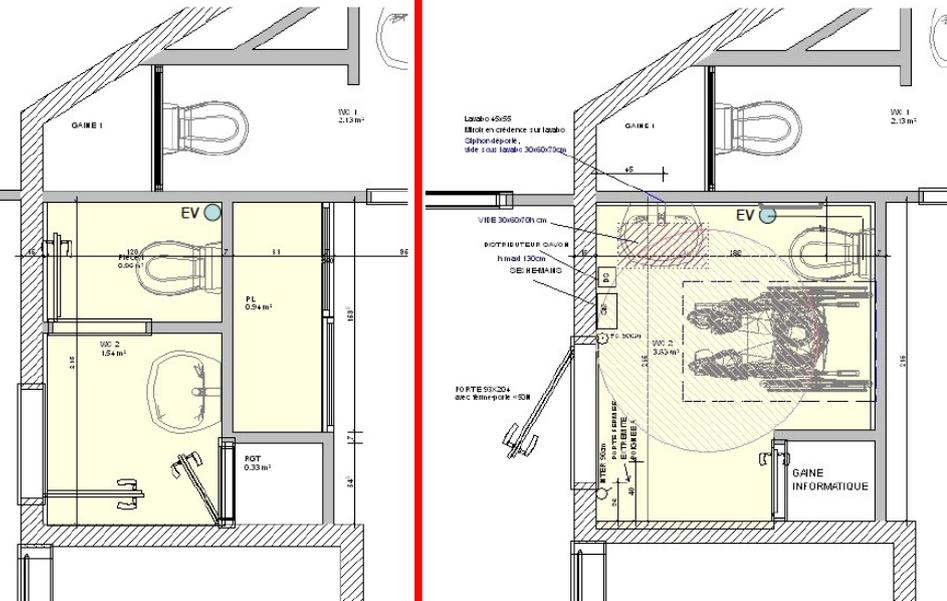
Dossier géré en direct, processus d'AD'AP

Dossier d'AD'AP repris, avec maîtrise d'œuvre

2 Cheminements extérieurs		
Généralités	R NR SO	Observations
<ul style="list-style-type: none"> Cheminement usuel ou un des cheminements usuels accessible de l'accès au terrain jusqu'à l'entrée principale du bâtiment 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
<ul style="list-style-type: none"> Cheminement accessible entre les places de stationnement adaptées et l'entrée du bâtiment 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
<ul style="list-style-type: none"> Accessibilité aux équipements ou aménagements extérieurs   	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le positionnement de l'interphone est trop haut (sa base est à 150cm), et le signet du cabinet n'est pas suffisamment visible.</p> <p>Le revêtement de la</p> <p>Préconisations :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Pose d'une platine d'encastrement de l'interphone en protection du revêtement dalle en pierre 2 repositionner l'interphone pour que le signet du cabinet soit à 1,30 m du sol. Cela nécessite un accord de la copropriété. <p>Ces deux préconisations permettent d'éviter de changer les dalles de parement, anciennes et difficiles de réapprovisionnement.</p> <p><i>Budget prévisionnel</i> électricité 800 euros serrurerie 900 euros</p>
Cheminement ou repère continu contrasté tactilement et visuellement	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

ACTUEL

PROJET



contact@unsfa95.eu

ADIA Experts

Tel : 02 47 42 19 92

signalisation, éclairage, sécurité, ergonomie et écologie, patrimoine commun

Retours d'expériences

Médiations et solutions de mises en conformité
Homogénéisation économique et technique



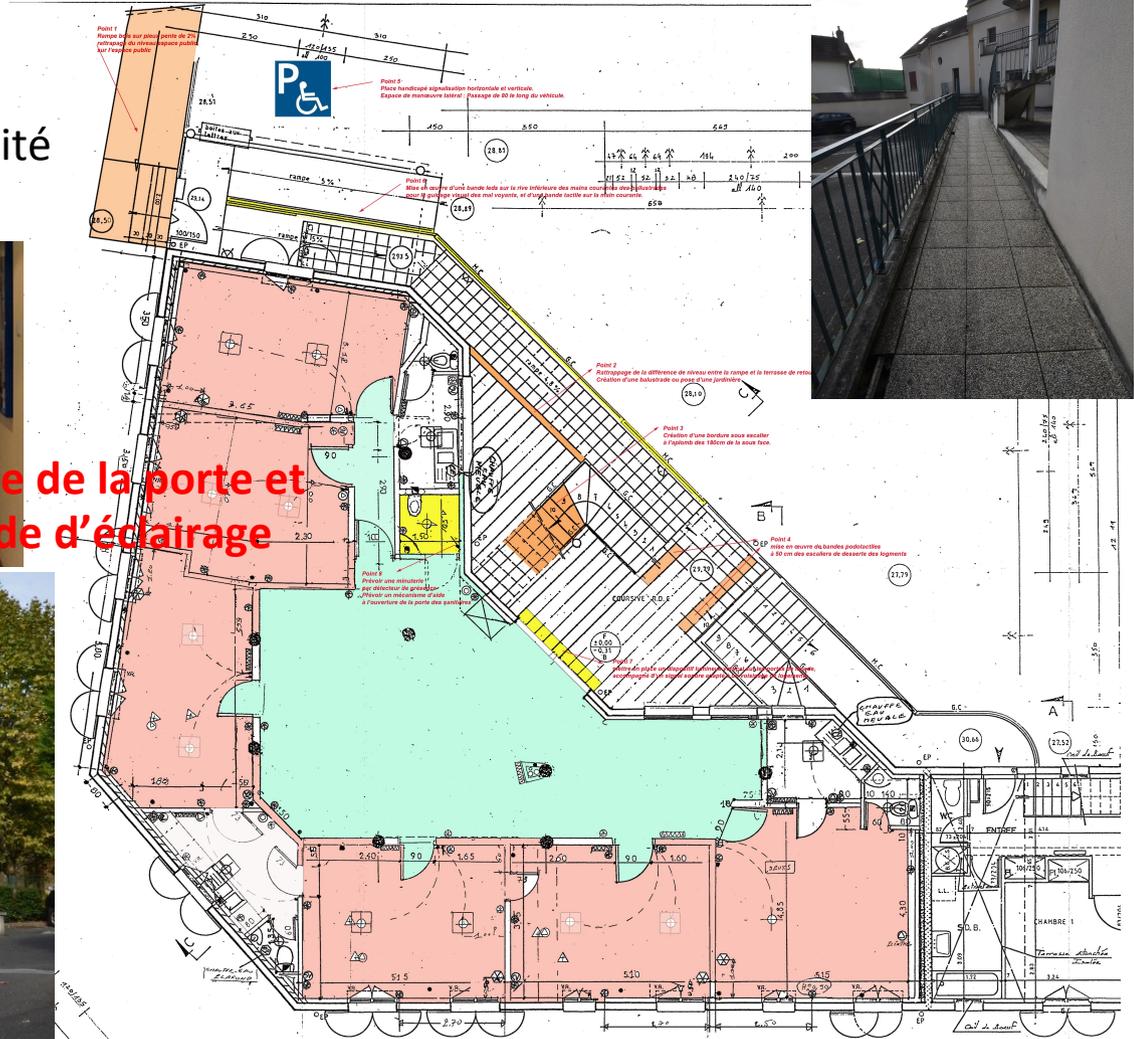
Mise en conformité avec la Mairie



Ouverture de la porte et commande d'éclairage



Dossier de demande d'autorisation pour AG de la copropriété



UNSFA 95

contact@unsfa95.eu

#accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

#accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

